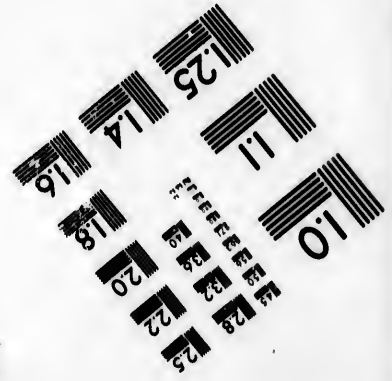
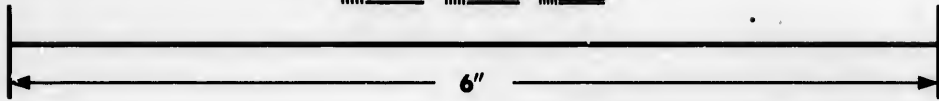
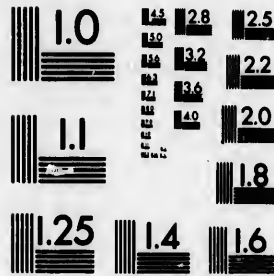


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

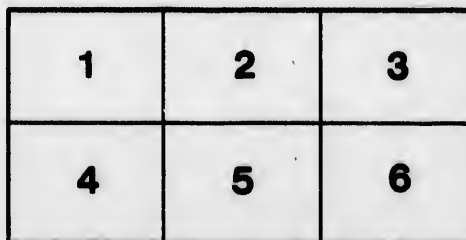
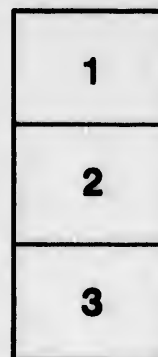
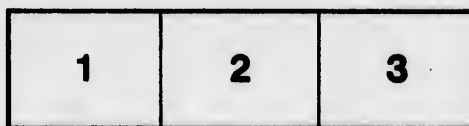
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

23 Sept 1841

C I R C U L A I R E

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.



MONTRÉAL, 23 SEPTEMBRE 1841.

M O N S I E U R ,

Je crois devoir, par la Pastorale ci-jointe, informer le Diocèse du résultat de mon voyage en Europe, sans pourtant entrer dans aucun détail ; étant suffisant qu'il connaisse en général que Dieu a daigné lui en ce voyage, pour l'avantage de la Religion dans cette partie de la vigne du Soigneur confiée à nos soins. Il n'en sera pas ainsi de vous, Messieurs, qui m'êtes donnés pour Collaborateurs, et dont la coopération cordiale et affectueuse m'est si nécessaire pour l'accomplissement des desseins de Dieu en ce nouveau diocèse. Depuis que la divine Providence m'en a confié l'administration, j'ai toujours, comme je vous l'ai plusieurs fois répété, été vivement pénétré de cette pensée que je n'avais aucun bien à faire dans le poste éminent que j'occupe, si je n'étais pas assez heureux pour vous associer à toutes mes œuvres, et par vous tous les fidèles ; afin de les rendre toutes des œuvres diocésaines, en leur imprimant le sceau de l'union la plus intime. Mais cette pensée m'a fait une singulière impression, tout le tems que j'ai été à même de voir le bien qui s'opère ailleurs. En visitant diverses églises de la chrétienté, et entrant dans le détail des œuvres admirables qu'y opère un généreux dévouement pour la cause sacrée de la religion, je me suis convaincu que l'évêque de Montréal, s'il est bien uni au clergé, peut, avec le secours d'en haut, donner l'élan et faire prospérer ici celles de ces œuvres qui se rattachent à nos besoins. L'expérience du passé m'ayant convaincu que je pouvais compter sûrement sur votre bonne volonté, j'ai agi en conséquence, en prenant des arrangemens pour augmenter le nombre des ouvriers évangéliques, et multiplier nos moyens d'exercer la charité et de donner une éducation religieuse aux garçons et aux filles, arrangemens qui ne seraient que des projets présomptueux, si vous n'en faisiez votre affaire, comme j'en ai une pleine assurance ; parce que, tout en comptant souverainement sur la divine Providence, l'on ne doit pas certainement la tenter. C'est pour cela que plusieurs de ces arrangemens n'ont pas été complètement conclus ; et que j'ai dû prudemment en suspendre l'exécution, pour avoir le tems de m'entendre avec vous.

Vous recevrez sous peu du renfort pour vous aider à porter le terrible poids du ministère, qui écrase un grand nombre d'entre vous. Ce secours est pour ce moment fort au dessous de vos besoins ; mais il va ouvrir la porte à de plus grands. Je suis persuadé que vous aurez dans ces nouveaux ouvriers des auxiliaires qui ne viennent ici que pour vous aider à porter, dans l'union et la charité, le poids de la chaire et du jour. Le zèle avec lequel vous avez favorisé mon voyage, dont le principal objet vous était connu, m'a parfaitement convaincu de vos dispositions là-dessus ; et je n'ai pas à craindre que l'harmonie, qui heureusement règne parmi nous, n'en soit aucunement troublée.

Autant que j'ai pu en juger, nos ressources pour encourager l'éducation et la retenir par là-même entre nos mains, comparées à celles du clergé de divers diocèses que j'ai visités, sont immenses ; et il est certain que si nous pouvons former de bons maîtres et de bonnes maîtresses pour toutes les paroisses de la campagne, nous conserverons sur l'éducation du peuple l'influence que nous devons avoir par notre état. Nous paralyserons, sans bruit et sans coup férir, tous les efforts que l'on paraît disposé à faire pour nous dépouiller d'un droit si légitime. J'ai été tout occupé, dans mes diverses excursions, de ce besoin auquel il faut apporter un prompt et salutaire remède. J'espère que le diocèse se ressentira, dans peu d'années, des dispositions que j'ai prises à cet égard ; et que bientôt nous ne serons pas en arrière des diocèses que j'ai trouvés les mieux organisés sous ce rapport. Cet article important nécessitera une communication ultérieure de ma part : en attendant, croyez que je ferai tout en mon pouvoir pour mener à maturité les plans que je n'ai pu qu'ébaucher. S'il est un point où il faut que nos forces soient réunies, c'est sans doute ce point important, que je recommande à votre zèle et à vos prières d'une manière bien spéciale.

Les Bréviaires imprimés depuis un certain nombre d'années contenant un grand nombre de nouveaux offices, j'ai cru que mon voyage à Rome était une occasion favorable pour obtenir du St. Siège le pouvoir de les introduire dans notre calendrier. J'ai obtenu à cet effet un Indult, qui laisse à ma discrétion le tems que je jugerai convenable pour rendre ces divers offices obligatoires. Avant de rien statuer là-dessus, je crois devoir vous en adresser un tableau que vous trouverez ci-dessous, en vous priant de ne marquer, au plutôt, quels sont les offices et messes correspondantes, qui ne se trouvent dans aucun de vos Bréviaires et Missels, et si vous pourriez vous en procurer de nouvelles éditions qui en contiennent le plus grand nombre, afin de diminuer l'embaras et les inconvéniens de supplémens sur feuilles volantes.

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

Je profite aussi de l'occasion pour vous engager à vous assurer si vos Missels sont correspondants aux divers offices, qui, depuis quelques années, ont été successivement diocésains, afin que, par le moyen de suppléments que l'on vous adresserait, ils fussent

L'office du St. Sacrement que nous aurons l'obligation de réciter plus fréquemment nous pour ces redoutables mystères, que nous célébrons si souvent, et nous disposera à faire quelque chose de bien important que je me réserve de vous proposer, lorsque le tems en sera venu, et que je regarde comme le moyen efficace de témoigner à Notre Seigneur, résidant dans la Ste. Eucharistie, la reconnaissance et l'amour que nous lui devons. Les offices en l'honneur de la Passion, fixés aux divers vendredis, qui se rencontrent depuis la sexagésime jusqu'à celui dans la semaine de la Passion, nous donneront occasion d'entretenir la dévotion aux souffrances de J.-C.: dévotion qui se répand partout avec tant d'édification et de si grands avantages. Je regrette beaucoup de n'avoir pu rencontrer un certain personnage de qui j'espérais recevoir une partie de la vraie Croix de N. S. assez considérable pour en distribuer des parcelles à chaque paroisse et mission. Je ne désespère pas encore de pouvoir procurer cet avantage au diocèse. Alors il vous sera permis d'exposer cette relique précieuse à la vénération des fidèles, chacun de ces vendredis et toutes les fois que vous ferez solennellement le chemin de la Croix, avec pouvoir de donner à la fin la bénédiction avec l'instrument sacré qui est pour nous la source de toutes les grâces. Jusqu'à présent j'ai refusé d'appliquer les Indulgences de la voie de la Croix à de simples crucifix et pour de simples particuliers; et cela pour me conformer à la pratique de mon Prédecesseur dont l'attachement aux règles de l'Eglise vous est connu. Rendu à Rome, j'ai vérifié que c'était là la pratique du Saint-Père. Néanmoins comme il accorde cette faveur à ceux qui sont légitimement empêchés de se rendre aux lieux où est institué ce pieux exercice, j'ai profité de cette condescendance pour obtenir un Indult qui m'autorise à en faire autant. En conséquence je suis disposé à bénir, pour chaque paroisse et mission, un certain nombre de croix ou images, qui pourront être distribuées par vous aux personnes que vous jugerez être raisonnablement empêchées, par quelque infirmité, de faire le Chemin de la Croix aux lieux où il se trouve établi. L'on vous dira à l'évêché ce qu'il y a à faire pour cela. J'ai la consolation de vous apprendre que cet exercice de piété est érigé en quatre-vingt douze lieux divers de ce diocèse: ce qui, je n'en doute pas, contribue efficacement à ce renouvellement prodigieux, qui s'opère partout.

Comme il s'est élevé, en différens tems, quelques doutes par rapport à la validité de l'érection du Chemin de la Croix dans quelques paroisses où l'on n'avait pas suivi toutes les formes exigées par certains auteurs, j'ai cru devoir demander au Saint Père de vouloir bien *ad cautelam* guérir *in radice* toutes ces diverses érections. C'est ce qu'il a fait par un Indult du 29 juillet de la présente année. L'on pourra donc être tranquille pour tous les actes qui ont été faits jusqu'ici.

En ajoutant à notre calendrier l'office de l'Immaculée Conception tous les samedis qui sont libres, et en introduisant plusieurs fêtes nouvelles en l'honneur de la Mère de Dieu, j'espère reconnaître, en quelque chose, les grâces innombrables qu'elle a obtenues de Dieu pour le diocèse, et en attirer de nouvelles, pour le succès de toutes les entreprises que nous formerons d'un commun accord pour le bien de la religion. Les fêtes du sacré Cœur de Marie et de Notre-Dame Auxiliatrice nous doivent surtout intéresser. Je vous invite à continuer avec zèle à propager de plus en plus la dévotion au *Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie*. Celle à Notre-Dame Auxiliatrice, déjà heureusement répandue dans beaucoup de paroisses, deviendra pour nous, dans la suite, l'objet de notre sollicitude. Ayant eu occasion de remarquer que, dans plusieurs diocèses d'Europe, l'on ajoutait aux Litanies de la Ste. Vierge ces mots *sine labe concepta*; et que l'on chantait à la Préface et *te in immaculatè conceptione*, avec la permission du St-Siège, j'ai obtenu, le 29 juillet dernier, le même privilège, afin que la louange due à Marie, pour la grâce singulière de son *Immaculée Conception*, retentît jusqu'au bout du monde, et dans ce diocèse surtout qui lui est si particulièrement consacré. Je m'empresse de vous communiquer cet Indult, afin que l'on dise désormais aux Litanies, après *Sancta Maria*, ces mots si glorieux à Marie: *sine labe concepta*; et qu'à la Préface l'on ajoute cet autre *immaculata*, comme ci-dessus. J'ai la plus grande confiance que la fête de la *Purété* de la B. V. M. nous attirera les grâces qui nous sont si nécessaires pour vivre dans la pratique de cette céleste vertu qui fait la gloire et l'ornement de notre état, et pour faire régner en tout lieu la pureté des mœurs.

J'ai toujours aimé à recevoir de mon clergé les avis qu'il jugeait bon de me donner. Avant mon départ pour l'Europe, un certain Curé me fit observer que les sociétés de tempérance, qui paraissent prendre si bien en tout lieu, et surtout dans les paroisses qui n'avaient eu l'avantage d'être régénérées par les exercices spirituels, n'auraient plus de succès et de stabilité, si on les soumettait à certaines règles uniformes; si par là on en faisait une œuvre diocésaine. J'ai singulièrement goûté cet avis, et me suis occupé des moyens de le mettre à profit. J'ai obtenu du St-Siège des grâces particulières pour encourager les dites sociétés; et j'ai demandé au célèbre Père Mathieu, en Irlande, les règles suivies dans ce pays, afin de pouvoir profiter de l'expérience de ce zélé fondateur de la *Tempérance*. Vous recevrez, dans quelque tems, le recueil de ces réglemens et le tableau des faveurs accordées à l'observation d'iceux. L'ivrognerie étant le mal capital de ce pays, et menaçant de ruiner la fortune comme la religion de beaucoup de nos compatriotes, nous avons une obligation bien stricte de diriger tous nos efforts pour le déraciner et pour faire régner à sa place l'inestimable vertu de la tempérance, qui ramènera, infailliblement, la paix et l'abondance dans nos villes et dans nos campagnes.

Depuis longtems l'on sent l'extrême nécessité de ne point laisser courir de côté et d'autre les affaires qui n'ont pas d'autres ressources pour vivre que la charité publique. C'est pour cela que généralement on refuse, avec beaucoup de raison, de donner des billets de recommandation à vos paroisses, et de sortir de vos paroisses, pour surprendre la honne foi des personnes compatissantes, qui ne sont pas connus. Mais jusqu'ici nous n'avons pu nous organiser, ni prendre des

troupassent pas là-dessus votre vigilance, et nous avons à gémir sur plusieurs abus d'autant plus déplorables, qu'ils dégradent les membres souffrants de J.-C. et refroidissent la charité des fidèles. Il y a donc quelque réforme à faire en ce point si important, afin que notre charité et celle de notre peuple soit sage et industrieuse, autant qu'elle doit être tendre et affectueuse. Il n'est guère de paroisses qui ne puissent nourrir ses pauvres; et qui n'ait l'avantage d'avoir un certain nombre de personnes vertueuses ayant assez de loisir pour s'occuper des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. L'essentiel est qu'elles soient bien dirigées et qu'il y ait unité. A cette fin, je vous adresserai certaines règles basées sur celles qui dirigent, en Europe, les œuvres de charité qui m'ont tant édifié. J'ai aussi obtenu, pour ces associations de charité, des grâces du St. Père, qui serviront à les étendre et propager. Afin de profiter de votre expérience, je vous adresserai le projet de ces divers réglemens pour les sociétés de tempérance et de charité, pour que vous me donniez vos conseils qui me serviront grandement à diriger ces œuvres pour le plus grand bien de nos ouailles.

En passant par les Etats-Unis, j'ai pu vérifier jusqu'à un certain point ce que l'on m'avait déjà rapporté de l'abandon où se trouvent, par rapport aux secours religieux, nos pauvres Canadiens, qui y sont établis. Plusieurs néanmoins m'ont donné de leur foi vive des preuves bien sensibles et bien touchantes. Malgré la gêne où nous nous trouvons par rapport à la desserte de nos sujets, je me crois en quelque chose obligé de porter secours à ces brebis, qui, pour être hors du diocèse, ne nous doivent pas être étrangers, soit à cause des liens du sang qui nous unissent à elles, soit parce que plusieurs de ces infortunés n'étant dans ces lieux que pour peu d'années et devant revenir dans leurs paroisses, il est à craindre qu'ils n'apportent avec eux cet esprit d'indifférence pour leurs devoirs religieux et d'insubordination à l'égard de leurs pasteurs, qu'ils y puisent et qu'ils rendraient des objets de scandale. Je ne doute pas que chacun de vous ne réponde avec empressement à l'invitation que j'aurai occasion de lui faire, pour exercer encore cette œuvre de charité.

Je vous informe qu'en vertu d'Indults particuliers je puis: 1. établir des Neuvaines en l'honneur du B. Alphonse de Rodriguez, par l'intercession duquel le Seigneur a daigné accorder des faveurs singulières à diverses personnes de ce diocèse; 2. accorder des Indulgences plénières les jours de consécration d'églises ou d'autels, et pendant leurs octaves, ainsi qu'aux jours anniversaires et pendant leurs octaves; 3. donner des Indulgences plénières le jour de la Toussaint et pendant toute l'octave, aux conditions ordinaires. Si ces tems d'indulgences accomodent vos paroisses, je serai toujours prêt à leur accorder ces faveurs. Je vous informe aussi que l'Indulgence de la Retraite pourra, en vertu d'un Indult du 11 juillet dernier, se gagner par vous, aussi bien en recevant la sainte communion qu'en célébrant la Ste. Messe; et que j'ai obtenu toutes celles que plusieurs Curés m'ont prié de solliciter pour leurs paroisses.

Il s'élève souvent des difficultés sur la validité des mariages que certains individus de ce pays vont contracter dans les Etats-Unis. En attendant que je puisse vous transmettre quelques décisions importantes du St. Siège, qui pourront vous diriger là-dessus, je recommande de publier le décret *Tametsi*, en la forme prescrite au Rituel, page 342, si votre paroisse a été canoniquement érigée, et d'en réitérer la publication aussi souvent qu'il est requis par le dit Rituel.

Les ressources de la Propagation de la Foi devant nous être plus que jamais nécessaires pour pouvoir évangéliser les pauvres, et conserver la foi dans les lieux où elle est en si grand danger de périr, je compte sur votre zèle à propager cette Association. Je vous prie de vouloir bien envoyer au plutôt au Trésorier-Général les fonds que vous aurez perçus, afin de pouvoir payer les dépenses qu'il faut faire maintenant pour le passage des missionnaires que j'attends sous peu de semaines, et les missions qu'ils vont bientôt entreprendre.

Comme la retraite publique ne peut se faire cette année, je vous invite à la faire en particulier, afin que les fleuves de grâces qui, depuis la première retraite pastorale, n'ont cessé de couler sur nous et sur nos ouailles, continuent à arroser le champ que nous devons cultiver avec d'autant plus de soins, que nous recueillons maintenant plus de fruits de nos travaux. Réunissons nos prières pour obtenir la persévérance de tant de pécheurs que la divine miséricorde a ramenés dans les sentiers de la justice. Enfin, je crois devoir vous faire connaître le désir que j'ai d'être informé, quand il sera question de donner les exercices spirituels à quelque paroisse, afin d'agir de concert et d'union pour que ces retraites soient plus fructueuses.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

✠ 10. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

(In copia)  
L. H. Truteau Sec. Sec.

OFFICES NOUVEAUX A INTRODUIRE DANS LE DIOCÈSE DE MO

- |     |   |            |   |
|-----|---|------------|---|
| 1°  | Des Epousailles de la Ste. Vierge . . . . .   | Doub. maj. |   |
| 2°  | St. Jeanne de Valois, vœuve . . . . .   | Doub. min  |   |
| 3°  | Ste. Catherine de Ricci, Vierge . . . . .   | Doub.      |   |
| 4°  | St. Jean Nepomucène . . . . .   | Doub.      |   |
| 5°  | Notre-Dame de Bon Secours . . . . .   | Doub. maj. | 21  |
| 6°  | Ste. Pulchérie, Imp. Vierge . . . . .   | Doub.      | 6 Juill.                                    |
| 7°  | Ste. Ursule et ses compagnes, Vierges . . . . .   | Doub.      | 21 Octobre.                                 |
| 8°  | De la Passion de N. S. J. C. . . . .  | Doub. maj. | le Vendredi après le dim. de la Sexagésime. |
| 9°  | De la T. S. Couronne d'Eplnes . . . . .   | Doub. maj. | do . . . . . Quinquagésime.                 |
| 10° | De la Lance et des Clous . . . . .  | Doub. maj. | do . . . . . le 1er dim. de Carême.         |
| 11° | Du St. Suaire . . . . .   | Doub. maj. | do . . . . . 2 . . . . . do                 |
| 12° | Dés cinq Plaies . . . . .   | Doub. maj. | do . . . . . 3 . . . . . do                 |
| 13° | Du très-précieux Sang . . . . .   | Doub. maj. | do . . . . . 4 . . . . . do                 |
| 14° | Du cœur très-pur de la B. V. M. . . . .   | Doub. maj. | le dim. après l'octave de l'Assomption.     |
| 15° | De la Maternité de la B. V. M. . . . .  | Doub. maj. | 2d. dim. d'Octobre.                         |
| 16° | De la Purité de la B. V. M. . . . .   | Doub. maj. | 3me. dim. d'Octobre.                        |
| 17° | St. Stanislas Kostka, Conf. . . . .   | Doub.      |   |
| 18° | St. Isidore le laboureur, Conf. . . . .   | Doub.      |   |
| 19° | St. François de Hieronymo, Conf. . . . .  | Doub.      |   |
| 20° | St. Jean Joseph de la Croix, Conf. . . . .  | Doub.      |   |
| 21° | St. Pacifique, Conf. . . . .  | Doub.      |   |
| 22° | Ste. Véronique, Abbess, Vierge . . . . .  | Doub.      |   |
| 23° | Du Bienheureux Alphonse Rodriguez, Conf. . . . .  | Doub.      |   |
| 24° | De St. Iréné, Conf. . . . .   | Doub.      |   |
| 25° | De St. Roch, Conf. . . . .  | Doub.      |   |
| 26° | L'Office de l'Immaculée Conception de la B. V. M., tous les samedis libres ; avec celui du T. S. Sacrament, tous les jeudis non empêchés. |            |   |
| 27° | Par un décret du Pape actuel, l'on fait, sous le rite double, les fêtes de tous les saints Papes qu'on trouve dans le Calendrier Romain.  |            |   |

*Ma liste*



